

La Bell Nouvelle

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SENNETERRE

MOT DU MAIRE

Il me fait plaisir de vous présenter la plus récente édition de notre bulletin municipal. Le printemps est à nos portes et après un hiver particulièrement rigoureux, des températures plus clémentes et du beau temps sont appréciés.

La Ville, comme plusieurs villes au Québec, a dû composer avec un nombre anormal de conduites d'eau gelée. J'aimerais remercier les employés des travaux publics qui ont fait un travail exceptionnel pour répondre aux demandes des citoyens et rétablir rapidement la circulation de l'eau potable dans les résidences et commerces. Pour les hivers à venir, des mesures de précautions citoyennes vous seront communiquées et devront être prises pour limiter le gel des conduites.

Pour 2015, la Ville a reconduit ses programmes à la construction résidentielle et à la rénovation commerciale. Vous pouvez avoir tous les détails en contactant l'hôtel de ville au 819 737-2296. Et n'oubliez pas, avant d'entreprendre des travaux, procurez-vous un permis de construction ou de rénovation, ça évite bien des problèmes.

Jean-Maurice Matte, maire



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CDE



La Corporation de développement économique de Senneterre tiendra son assemblée générale annuelle le 13 avril 2015 à 19 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Senneterre. Si vous êtes intéressés par le développement de votre communauté, vous pouvez déposer votre candidature lors de l'élection des administrateurs.

ÇA BOUGE AU NIVEAU COMMERCIAL



Il y a eu beaucoup de mouvements dans le secteur commercial à Senneterre. Vous avez certainement constaté l'arrivée du Centre Câlin au centre-ville, une propriété de Mme Julie Cyr, toiletteuse professionnelle. Ensuite, il y a l'ouverture du restaurant La Cache des saveurs par M. Daniel Pilote et Mme Manon Talbot. Finalement, une nouvelle boutique de tatouage, de piercing et d'objets de décorations fabriqués à la main vient tout juste d'ouvrir ses portes, il s'agit de la Rose du Diable, propriété de Mme Liza Duval. Félicitations à tous!

EMPLOIS D'ÉTÉ

La Ville de Senneterre et quelques organismes municipaux sont à la recherche de candidats pour combler des postes d'étudiants pour l'été 2015. Que ce soit pour le Festival forestier, le Bureau d'information touristique ou les camps de jour, vous êtes invités à poster ou apporter votre curriculum vitae à l'hôtel de ville ou l'envoyer par courriel à info@ville.senneterre.qc.ca en spécifiant que vous recherchez un emploi d'été.



LOTO QUÉBEC présente

21^E ÉDITION

FESTIVAL FORESTIER

SENNETERRE
19 AU 21 JUIN 2015



Soirée Mise-tôt | Meurtre & Mystère

2 mai 2015 à 17 h

**Un meurtre atroce a été commis
et le meurtrier est parmi vous!**

Serez-vous le meurtrier ?

Pour information, veuillez contacter Roxane Delisle Bertrand au 819 737-2694

CONCOURS « JE FLEURIS DANS MA COUR, SUR MON BALCON ET DANS MON QUARTIER »

Le concours d'embellissement paysager est de retour pour une 2^e édition. L'objectif de ce concours est de sensibiliser les citoyens et citoyennes de la Ville de Senneterre à l'amélioration et l'embellissement de leur cour par des aménagements paysagers. En nouveauté cette année, nous remettons un prix pour le balcon le mieux aménagé et pour le quartier qui a connu la plus grande participation. Les prix sont sous forme de certificats-cadeaux du Regroupement commercial de Senneterre.

Pour participer, vous devez vous inscrire au 819 737-2296, poste 204, ou par courriel à info@ville.senneterre.qc.ca.

Voici les prix à gagner :

1 ^{re} place pour l'aménagement paysager d'une maison :	100,00 \$
2 ^e place pour l'aménagement paysager d'une maison :	50,00 \$
1 ^{re} place pour l'aménagement d'un balcon :	50,00 \$
2 ^e place pour l'aménagement d'un balcon :	25,00 \$
Quartier ayant le plus haut taux de participation :	Un aménagement urbain

Voici les éléments qui seront évalués :

- ◆ 10 % pour la propreté;
- ◆ 20 % sur les choix et l'harmonie entre les arbres et les arbustes;
- ◆ 30 % sur les vivaces et les annuelles (quantités, variétés et harmonie);
- ◆ 10 % sur l'entretien de la pelouse;
- ◆ 20 % pour les matériaux utilisés (clôture, rocher, accessoire et matériaux décoratifs);
- ◆ 10 % sur l'aspect global;
- ◆ Des points bonis seront ajoutés s'il y a un ou des éléments bleus.

Voici quelques idées de fleurs bleues :

Annuelles

Bourrache
Centaurea
Giroflée
Gloire du matin
Limonium

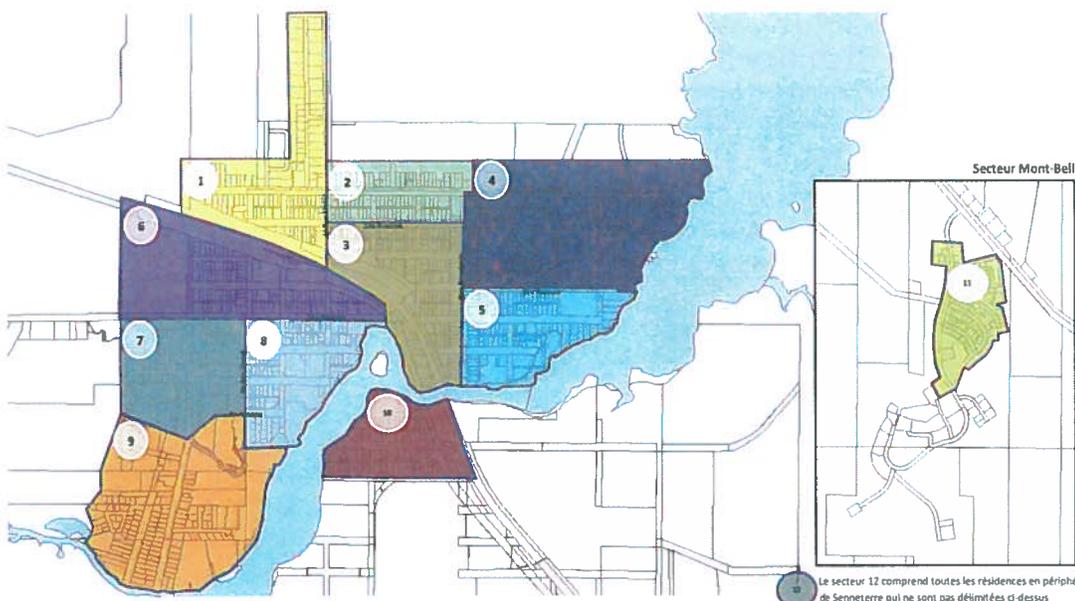
Vivaces

Aconitum
Ancolie
Campanule
Clématie
Delphinium

Arbustes

Hydrangea
Nikko Blue

Secteurs pour le concours « Je fleuris dans ma cour »



COMPTEURS DE NOUVELLE GÉNÉRATION D'HYDRO-QUÉBEC



À la suite d'une demande de la Ville de Senneterre, Hydro-Québec a tenu une soirée d'information le mardi 17 mars dernier où la population de Senneterre a pu se familiariser avec la technologie et le fonctionnement des compteurs de nouvelle génération.

L'objectif de la séance d'information était de répondre aux préoccupations des citoyens et d'informer les personnes présentes sur les différentes options en lien avec l'installation de ces compteurs sur notre territoire.

PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC

Les récentes coupures faites par le gouvernement du Québec dans le programme AccèsLogis Québec inquiètent le monde municipal. Ce programme permettait de réaliser des projets de construction de logement social et communautaire répondant à des besoins spécifiques. Bien que la communauté de Senneterre ne soit pas directement touchée par ces coupures, il est tout de même possible que nous ayons besoin de ce programme dans les années à venir. Par conséquent, la Ville de Senneterre a adopté une résolution demandant au gouvernement du Québec de maintenir et de financer adéquatement un programme de développement de logements communautaires, de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget un plan d'investissement sur cinq ans permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 logements par année.

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VALLÉE-DE-L'OR

La Ville a déposé, à la séance du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or en février dernier, une lettre demandant que le dossier d'ajout de places en soins de longue durée et en ressource intermédiaire pour le secteur de Senneterre soit considéré comme prioritaire, reconnu et défendu au niveau du futur Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS), ainsi que le maintien des lits d'hospitalisation.

Lors de la séance du conseil municipal du 16 février 2015, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), est fier de remettre un chèque de 719 \$ à M. Marcel Pruneau, président du Club Optimiste de Senneterre (à gauche), pour leurs activités.



Le 9 février 2015, M. Simon Roy, conseiller de la Ville de Senneterre, remet un présent à Mme Mariette Auger, qui a quitté l'Office municipal d'habitation de Senneterre après avoir complété cinq ans de bénévolat.



PERMIS DE BRÛLAGE ET GARDE-FEU MUNICIPAL



Le conseil municipal de la Ville de Senneterre a nommé M. Marcel Marcotte et M. Daniel Skene à titre de garde-feu municipal pour l'année 2015 et ceux-ci ont juridiction sur le territoire de la Ville de Senneterre et de la Municipalité de la Paroisse de Senneterre. Leur rôle est entre autres d'émettre les permis de brûlage en respectant les normes de sécurité.

Les permis de brûlage sont émis gratuitement pour le nettoyage de vos terrains, et ce, tout au long de l'année. Ceux-ci sont émis quotidiennement selon le danger d'incendie identifié par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU).

Quelques règles de sécurité à observer avant d'allumer un feu :

- ◆ De préférence, attendez en début de soirée, après la tombée du vent, avant de procéder à l'allumage;
- ◆ Amasser les branches et résidus en tas d'une dimension maximale de 10 pieds de large par 10 pieds de long par 5 pieds de haut;
- ◆ Allumer un seul amas à la fois;
- ◆ S'assurer que le feu est éloigné des fils électriques et des bâtiments;
- ◆ Porter une attention particulière à la direction des vents;
- ◆ Apporter à proximité du feu un boyau d'arrosage et des outils manuels (pelle et râteau) pour intervenir au besoin;
- ◆ Humecter le contour de l'amas de branches et résidus;
- ◆ Assurer une surveillance constante;
- ◆ Éteignez bien le feu avant de quitter les lieux.



Important! Les feux de foin sont strictement interdits sous peine d'amende en raison du danger qu'ils représentent.

Pour obtenir gratuitement ce permis, veuillez contacter la réception de l'hôtel de ville de Senneterre au 819 737-2296, poste 201. À noter que la Ville n'émet pas de permis les fins de semaine et les jours fériés.

Vous n'avez pas besoin d'un permis de brûlage si votre feu de bois est dans un foyer avec un pare-étincelle (grille). Nous vous recommandons toutefois de surveiller quand même les dangers d'incendie sur le site Internet de la SOPFEU à l'adresse :

<http://www.sopfeu.qc.ca> et d'être prudents.



MATCH DU FILON

Le 14 mars dernier, le Filon de Malartic-Abitibi-Est a disputé une partie de sa saison régulière de niveau bantam AA contre les Prédateurs du Lac St-Louis au Centre sportif André-Dubé de Senneterre. Pour l'occasion, l'aréna était rempli à pleine capacité. La réponse de la communauté a été très positive face à la tenue de cet événement.

La partie a débuté avec quelques cérémonies, dont la mise au jeu protocolaire effectuée par les huit parents de nos joueurs locaux.



Les deux équipes sur la patinoire nous ont offert tout un spectacle. Le Filon de Malartic-Abitibi-Est a rapidement pris les devants et n'a jamais regardé derrière afin de remporter le match au compte de 6 à 2. Parmi les honneurs individuels, il est difficile de passer sous silence la performance extraordinaire du joueur local Jérémie Brousseau avec ses trois filets en deuxième période. Les trois autres joueurs locaux ont aussi très bien fait. Étienne Demers a été efficace dans son style de jeu défensif en plus de garder les choses simples. William Provost a bien contrôlé le jeu en zone offensive et Gabriel Michaud a été l'auteur du but gagnant de son équipe.



UNE MÉDAILLE DE BRONZE EN JUDO

Félicitations à Adam Gauthier qui a remporté une médaille de bronze en judo lors des Jeux du Québec qui ont eu lieu à Drummondville en février dernier. L'athlète de 13 ans est très fier de sa performance, il est arrivé seulement 2,5 points derrière la première place.

COUPE DODGE

La Ville de Senneterre est très fière d'être l'hôte de la Coupe Dodge 2015 pour la catégorie Atome BB. Le tournoi aura lieu du 16 au 19 avril 2015 au Centre sportif André-Dubé. Venez encourager l'équipe de l'Abitibi-Témiscamingue lors du match d'ouverture le 16 avril à 19h15. L'entrée est gratuite pour les jeunes de 14 ans et moins, pour les adultes, c'est 6 \$ par jour, 18 \$ pour 4 jours ou 12 \$ pour le vendredi, samedi et dimanche. La grande finale aura lieu le dimanche à 15 h.





PERMANENCE DE LA RESPONSABLE DE L'URBANISME

Après six mois au poste de responsable de l'urbanisme, la Ville de Senneterre a accordé la permanence à Mme Carol-Anne Langlois. Félicitations et bienvenue dans l'équipe!

BOÎTES POSTALES COMMUNAUTAIRES

La Ville de Senneterre a appuyé l'Union des municipalités du Québec dans ses démarches touchant la réforme entamée par Postes Canada qui, entre autres, comprend l'installation de boîtes postales communautaires.



GEL DES CONDUITES D'AQUEDUC

Étant donné l'hiver rigoureux que nous avons eu, le niveau du gel a atteint une profondeur anormale. Par précaution, nous demandons à tous les citoyens de laisser un filet d'eau couler en tout temps, et ce, jusqu'à la fin avril. Même si la température extérieure se réchauffe, la gelée continue de descendre, et ce, en dessous des canalisations d'aqueduc. Merci de votre collaboration.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION ABRI TEMPORAIRE

Vous envisagez d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation au cours de la prochaine saison estivale? Prenez rendez-vous dès maintenant avec Mme Carol-Anne Langlois, responsable de l'urbanisme à la Ville de Senneterre, afin d'obtenir le permis nécessaire pour la réalisation de votre projet. Téléphone : 819 737-2296, poste 214.

Les abris d'auto démontables ne sont pas autorisés sur le territoire de la municipalité après le 1^{er} mai. Ils doivent être démontés complètement et entreposés sécuritairement. Ils pourront être réinstallés à partir du 1^{er} octobre. Nous demandons aux citoyens de se conformer à cette réglementation, afin d'améliorer l'aspect esthétique de la municipalité.

PERMIS

Ville de Senneterre
 511, 12^{ème} Avenue
 Senneterre
 J3Y 2A2
 Téléphone : (819) 737-2296
 Télécopieur : (819) 737-2215

TYPE DE PERMIS / NATURE / DESCRIPTION Construction pour 2016	PERMIS NO
Demandeur	ÉMIS LE
BITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	EN VIGUEUR JUSQU'AU
Signature: _____	RESPONSABLE DU DOSSIER

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE



Événements

- 7 avril : Défi Santé *Entraînement (gratuit)*, ÉnerGym
- 7 avril : Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
- 10 avril : Défi Santé *Mur d'escalade (gratuit)* École Secondaire La Concorde
- 11 avril : Spectacle annuel du Club Scènes d'eau, Centre Aqua-Spec
- 11 avril : Souper du printemps avec les Copains, Club de l'âge d'or
- 12 avril : Brunch mensuel, Salle des Chevaliers de Colomb
- 16 au 19 avril : Coupe Dodge 2015, Centre sportif André-Dubé
- 18 avril : Vins et fromages, École secondaire La Concorde
- 19 avril : Brunch, Club de l'âge d'or
- 20 avril : Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
- 10 avril : Mur d'escalade ouvert, École Secondaire La Concorde
- 24-25 avril : Spectacle annuel de Vision Studio Danse, Centre Aqua-Spec
- 25 avril : AGA Club Bell'Humeur FADOQ, Salle des Chevaliers de Colomb
- 25 avril : Journée Country avec Papouze, Centre communautaire de Belcourt
- 26 avril : Concert bénéfice, Église St-Paul
- 30 avril : Souper spaghetti, École secondaire La Concorde
- 2 mai : Mise-tôt du Festival forestier, École secondaire La Concorde
- 4 mai : Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
- 9 mai : Concours amateur La Concordiez, École secondaire La Concorde
- 18 mai : Fermeture des bureaux, Hôtel de ville de Senneterre
- 19 mai : Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
- 1^{er} juin : Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
- 15 juin : Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
- 19 au 21 juin : Festival forestier IGA Bilodeau de Senneterre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		Bain libre longueur 12 h à 13 h				Biblio 10 h à 13 h
		Biblio 13 h 30 à 17 h	Biblio 13 h 30 à 17 h	Biblio 13 h 30 à 17 h	Biblio 13 h 30 à 17 h	Bain libre familial 13 h 30
	Biblio 19 h à 21 h		Biblio 19 h à 21 h	Biblio 19 h à 21 h		
			Bain libre enfant 19 h à 20 h		Bain libre enfant 19 h à 20 h	
			Bain libre adulte 20 h à 21 h		Bain libre adulte 20 h à 21 h	



info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :
551, 10e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Tél. : 819 737-2296
Télé. : 819 737-4215

www.ville.senneterre.qc.ca



cde@ville.senneterre.qc.ca